

Note préliminaire à l'étude de la patine et de l'éclatement du silex

par M. F. VAN HOETER.

Afin de me documenter en vue des recherches que j'ai entreprises pour l'étude de la nature et de la patine du silex ainsi que sur les lieux d'origine de cette roche utilisée par l'homme préhistorique, notre ancien Président, M. E. de Munck, a bien voulu me confier en prêt de nombreux matériaux de tout premier choix et du plus haut intérêt.

Ces matériaux recueillis par lui avec le plus grand soin depuis plus de 50 ans au cours de ses multiples explorations géologico-préhistoriques dans le Hainaut furent en partie utilisés déjà par le Docteur Van Raemdonck et permirent à celui-ci, longtemps avant la publication de son ouvrage sur le Pays de Waes préhistorique (1878), de se convaincre que les matières premières employées par l'homme néolithique de ce pays proviennent des grands centres miniers du Hainaut.

Mais comme ces matériaux offrent en outre un très grand intérêt pour l'étude d'autres questions de préhistoire qu'il serait des plus utile d'élucider, il m'a semblé opportun de vous dire en quelques mots les buts que je poursuis et de vous présenter quelques-unes des pièces les plus typiques faisant partie des nombreuses séries que m'a remises notre ancien Président.

Je ne présenterai aujourd'hui à l'examen de la Société Royale Belge d'Anthropologie et de Préhistoire que quelques pièces réunies par M. E. de Munck, en n'en donnant qu'une description très sommaire sauf à les étudier en détail au fur et à mesure de l'avancement de mes recherches.

1. — Bloc de silex provenant de l'assise crétacée de Spiennes. Il montre une fissuration réctiligne et une tendance très nettement accusée au clivage.

Comme il n'a pas été débité en lames allongées par percussion due à une action humaine, il ne présente par conséquent aucun conchoïde en creux. Son débitage n'a donc pas été intentionnel mais résulte d'un éclatement purement naturel par action des agents atmosphériques.

2 et 3. — Éclats allongés résultants de l'éclatement naturel du bloc de silex n° 1. Comme il n'y a pas eu d'intervention humaine, ces objets ne présentent par conséquent pas de bulbe de percussion, pas de plan de frappe, ni d'étoilures de percussion, et surtout pas d'esquillements de percussion.

4. — Bloc de silex provenant de la craie phosphatée de Saint-Symphorien (Hainaut). Même observation que pour le n° 1.

5 et 6. — Bloc naturel de silex provenant de la craie phosphatée de Saint-Symphorien avec éclat (n° 6) qui s'y rattache ; même observation que pour les n°s 1, 2 et 3.

Ce sont des éclats naturels sans bulbe de percussion et semblables à ceux qui viennent d'être sommairement décrits, qui ont été utilisés par l'homme prémesvinien de Cernaut (Saint-symphorien) et dont M. E. de Munck a donné la description dans le tome XLIII, 1929, pages 178-187 du bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles.

Série de 10 silex éclatés par actions atmosphériques marqués R. L'un d'eux est un pseudo-nucleus qui résulte d'un clivage naturel et ne présente par conséquent aucune empreinte d'éclat enlevé par percussion due à une intervention humaine.

Sur les autres ne se voit aucun bulbe de percussion mais, par leur éclatement naturel, ils se présentent tous sous forme d'éclats à bords tranchants parfaitement utilisables pour couper, racler et percer comme l'a fait l'homme des différentes périodes éolithiques et même de l'époque mesvinienne (Paléolithique).

Ils ont été recueillis par M. E. de Munck lors du creusement de la tranchée du chemin de fer de la Société des Phosphates du Bois d'Havré (Hainaut).

Leur présence au sommet du terrain créacé et leurs arêtes et tranchants restés intacts montrent à l'évidence qu'ils n'ont subi aucun roulage résultant du ruissellement des eaux quaternaires auquel est dû le dépôt des limons qui recouvrent leur gisement.

7. — Petit bloc allongé de silex provenant du Landenien glauconifère remanié de Cernaut (Saint-Symphorien).

Il constitue le type le plus parfait de pseudo-nucleus résultant du clivage et de l'éclatement naturels de silex en lames allongées sans bulbe de percussion.

7 bis. — Fort bel éclat (0,14 sur 0,16 et 1/2) résultant de l'éclatement, en cupule par action atmosphérique d'un bloc de silex de Spiennes. Comme il n'y a pas eu action humaine, cet objet ne présente par conséquent pas de bulbe de percussion.

Depuis de très nombreuses années la fissuration des silex et leur éclatement en cupule ont été observés par notre ancien Président sur une quantité considérable de beaux instruments Acheuléens en silex noir d'Obourg qu'il a recueillis dans le Quaternaire de Cernaut (Saint-Symphorien) et qu'il a déposés dans les collections du Musée Royal d'Histoire Naturelle de Belgique.

8. — Petite cupule avec son éclat s'y appliquant, base du Quaternaire de la Carrière Hardenpont à Cernaut (Saint-Symphorien).

9. — Couteau néolithique en silex de Spiennes sur les bords tranchants duquel toute une série de sommaires retouches ont été pratiquées par M. E. de Munck au moyen d'un retouchoir en silex.

10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17. — Série de très belles imitations de grattoirs faites par M. E. de Munck au moyen d'un retouchoir en silex.

Les matières premières employées représentent les principales variétés de silex de Spiennes dont les teintes les plus pâles passent insensiblement aux teintes les plus foncées.

18. — Grattoir en beau silex noir ébène provenant de l'assise crétacée d'Obourg et entièrement taillé par le même au moyen d'un percuteur et d'un retouchoir en silex.

Cette pièce montre à l'évidence, que contrairement à l'avis M. E. Rahir, le silex noir d'Obourg offre des caractères qui permettent très facilement de ne pas le confondre avec le plus foncé des silex extraits de l'assise crétacée de Spiennes ; en effet la pâte du silex noir d'Obourg est beaucoup plus fine, et simplement, au toucher, l'on distingue aisément la différence avec celui de Spiennes qui présente une certaine rugosité.

Ce silex présente parfois une patine très forte comme l'échantillon que je vous présente.

19, 20, 21. — Ébauches de petits coups de poing acheuléens faites par M. E. de Munck au moyen de silex provenant de la Carrière Hélin à Spiennes. Ces essais de taille ne sont évidemment pas aussi parfaits que ceux qu'il a présentés en octobre 1929 et en mars 1930 à la Société Royale Belge d'Anthropologie et de Préhistoire mais les complètent fort utilement.

Enfin la belle patine lustrée dont le faux coup de poing acheuléen que M. le Général-Major O. Galand a remis en don et qui est décrit dans le tome XLV du bulletin de la Société d'Anthropologie et de Préhistoire de Bruxelles par M. E. de Munck, n'a pas été reproduite sur ces pièces.

22. — Imitation de pointe moustérienne en silex du crétacé de la Carrière Hélin et entièrement taillée par M. E. de Munck.

23, 24. — Couteaux en silex du crétacé de la carrière Hélin taillés par le même.

25. Bloc de silex du crétacé de la grande carrière d'Harmignies (Hainaut) sur lequel se voit un énorme bulbe de percussion résultant d'un coup très énergique porté par la pioche d'un ouvrier moderne.

Discussion

M. RAHIR. — On peut trouver à Spiennes et à Obourg des silex nettement différents, la texture et la patine ne dépendent donc pas seulement de la station et ne peuvent caractériser sûrement celle-ci.

M. DEVADDER. — La texture diffère selon les bancs et c'est elle qui doit avoir guidé le néolithique dans le choix du matériel à utiliser.

M. HASSE. — Je ne pense pas que les premiers silex présentés par M. Van Hoeter aient subi seulement des actions naturelles. Une action humaine se trouve certainement à l'origine.

M. DEKEYSER. — J'estime qu'on ne peut fixer l'ère de dispersion d'un silex déterminé d'après sa texture et sa patine, mais bien plus par la forme de l'instrument, par son facies.